Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **1 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

12 JUIN 2008 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LV année • N. 18024 **23**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

Au travail pour le nouveau gouvernement !

Ugo Voyat

Confortée par l'excellent résultat électoral, l'Union Valdôtaine a recommencé son travail, en assumant pleinement son rôle central sur l'échiquier politique régional.
La Commission politique, formée des deux vice-présidents du Mouvement, du sénateur, du président du Conseil de la Vallée sortant et du président désigné de la Région, a fait démarrer, sur mandat du Comité fédéral, les rencontres avec les forces politiques représentées au Parlement régional.
Les premières entrevues se sont déroulées avec les deux autres mouvements de la majorité, qui ont présenté aux électeurs un programme commun avec l'UV : Stella Alpina et Fédération Autonomiste.
Au cours de ces rencontres, les trois forces politiques ont réaffirmé leur volonté d'appliquer l'accord de programme et d'établir les priorités administratives de la législature qui vient de débuter.
A la suite de la rédaction du programme de gouvernement, qui devra contenir les éléments nécessaires à donner des réponses concrètes aux exigences manifestées par la population, on définira, sur la base des points de repère mis en évidence par l'analyse de la situation actuelle, la structure administrative régionale et l'organigramme relatif. Dans cette optique, l'Union Valdôtaine portera de l'avant en particulier les thèmes qui demandent des réponses urgentes et attendues par les électeurs, notamment les coûts de la politique, la simplification administrative et la résolution des problèmes liés au casino de Saint-Vincent.
Prochainement, la Commission politique rencontrera également les forces politiques de l'opposition : ce qui pourra aboutir, dans le respect des rôles respectifs et si l'attitude des adversaires le permettra, à la mise en place d'un rapport constructif entre la majorité et l'opposition, à travers le dialogue et la dialectique démocratique, dans l'intérêt supérieur de la communauté valdôtaine.

L'ordonnance de Bertolaso, sous-secrétaire à la Présidence du Conseil

Mauvais temps : la Vda reçoit cinq millions d'euros

La Vallée d'Aoste et le Piémont pourront disposer de 5 millions d'euros pour les premières interventions extraordinaires suite aux dégâts provoqués, durant les dernières semaines, par le mauvais temps, tandis que la somme nécessaire sera prélevée du fonds de la Protection civile.
La décision a été communiquée, le 10 juin dernier, par le sous-secrétaire à la Présidence du Conseil Guido Bertolaso : «*Les fonds affectés seront utiles pour le rétablissement des conditions de sécurité de la viabilité aussi en montagne, des installations et des infrastructures publiques endommagées ainsi que pour le nettoyage et la manutention extraordinaires des lits et des cours d'eau (…)*».
En Vallée d'Aoste, la pluie battante et incessante qui pendant plusieurs semaines a sévi sur notre Région, surtout du 28 au 30 mai dernier, a causé 35 millions d'euros de dommages, selon l'estimation d'un monitorage effectué par l'Assessorat régional du Territoire, de l'Environnement et des Ouvrages publics, sans tenir compte de ceux provoqués aux particuliers et aux entreprises.
Les communes les plus touchées sont celles de la Basse Vallée et des vallées latérales de Rhêmes et de Valsavarenche.
Une réponse immédiate provenant de l'Etat italien avait été sollicitée par le Gouvernement régional.
En effet, le président de la Région Luciano Caveri, le 5 juin dernier, avait rencontré, à Rome, le sous-secrétaire Bertolaso pour discuter dans le détail de la vague de mauvais temps qui avait frappé l'Italie du nord-ouest et de l'état d'urgence successif.
A ce sujet, Caveri avait demandé, en accord aussi avec le président de la Région du Piémont, Mercedes Bresso, que certaines parties de l'ordonnance du Président du Conseil, qui avaient été prédisposées au moment de l'état d'urgence, soient modifiées afin de rendre l'ordonnance non seulement plus efficace mais aussi pour permettre également à notre Région d'obtenir une couverture économique supérieure à celle qui était prévue et qui atteignait les 500 mille euros.
De son côté, le sénateur Antonio Fosson était intervenu auprès du Parlement en demandant au Gouvernement d'affecter des aides ultérieures «*afin de rétablir les infrastructures endommagées et de réaliser des travaux pour sécuriser les zones frappées, afin d'éviter qu'une énième inondation puisse se transformer en une dévastation systématique du territoire de dimension irréversible*» car «*face à des phénomènes imprévisibles, comme ceux qui ont été enregistrés depuis ces derniers jours, les interventions d'urgence ne sont plus suffisantes*».
La journée avait aussi été caracté-

SUITE PAGE 2

La convocation du Conseil régional glisse de quelques jours

L'Union Valdôtaine prépare la première ébauche du programme de législature

La convocation du Conseil régional, prévue pour le 24 juin prochain, glisse de quelques jours. La présidence du Conseil de la Vallée attend, en effet, que le tribunal termine le travail de vérification des procès-verbaux des sièges concernant l'attribution des votes et des préférences. Un travail complexe qui consiste dans la vérification de la transcription exacte d'environ 37.000 résultats, contenus dans les procès-verbaux des 150 sièges, établis à l'occasion du déroulement des élections du 25 mai dernier.
Un contrôle détaillé qui exige du temps aussi suite aux écarts minimes entre certains candidats élus et ceux qui ont été exclus. C'est le cas, par exemple, de Carlo Norbiato (1.665 voix) et Diego Empereur (1.675) qui ont obtenu respectivement 11 et 3 votes de plus par rapport à Piero Prola, maire de Verrès (1.654).
C'est donc seulement après la proclamation des élus, que le Président de la Région en charge, Luciano Caveri, pourra convoquer le Conseil de la Vallée qui devrait donc être en place avant la fin du mois de juin et le début du mois de juillet.
Le retard de la proclamation des élus au Conseil de la Vallée a aussi provoqué le glissement de la nomination de cinq maires valdôtains, du Président de la Communauté de Montagne Mont-Emilius et la subrogation aux organismes locaux valdôtains.
De plus, vendredi dernier, les forces de majorités constituées par l'UV, la Fédération Autonomiste et la Stella Alpina se sont rencontrées et ont commencé à rédiger le programme de législature dans la même direction que celui qui a été présenté aux électeurs. L'examen de la première ébauche est prévu pour vendredi. Augusto Rollandin devra ainsi tirer les conclusions des propositions qui parviendront des forces qui devront former le nouveau Gouvernement.

Dimanche 6 juillet 2008

«Rendez-vous Alpin» à Donnas

Suivra le programme

INDEX

Les activités du Conseil de la Vallée — PAGE 4

Statistiques sur la croissance démographique valdôtaine — PAGE 8

Les nouvelles des Communes de la VdA — PAGE 6

Les bureaux de Poste peuvent délivrer le passeport — PAGE 8

Aperçu des décisions du Gouvernement régional: séance du vendredi 6 juin 2008

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Le Gouvernement a approuvé la convention de stage et de formation entre la Direction de l'agence régionale de l'emploi et l'École supérieure de langues modernes pour interprètes et traducteurs de l'Université de Trieste.
Roberto Benvenuto et Ruggero Montesano ont été nommés conseillers et représentants de la Région au sein du conseil d'administration de la « Fondation Clément Fillietroz » « Centro Internazionale su diritto società e economia » pour une période de trois ans.

ÉDUCATION ET CULTURE
Le Gouvernement a autorisé la programmation d'une série de concerts de musique de chambre dans le cadre du festival « Aosta classica », qui se déroulera du 16 juillet au 5 août 2008.
Une subvention a été accordée à l'association « La Beurta Teta» de La Magdeleine pour la préparation de la manifestation « O' visto un Re ».

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
L'Exécutif a destiné une enveloppe de 75.000 euros à l'application des conventions entre la Région et l'Université de Turin pour la création et le financement de trois postes supplémentaires au sein des écoles de spécialisation en gynécologie et obstétrique, hématologie et pédiatrie.
Le Gouvernement a défini les disciplines et les figures professionnelles nécessaires au développement des activités du Service sanitaire régional et a débloqué la somme de 290.000 euros à cet effet.

TERRITOIRE, ENVIRONNEMENT ET OUVRAGES PUBLICS
Avec une enveloppe de 188.750 euros, le Gouvernement a défini le projet exécutif des travaux de mise aux normes de l'ancien immeuble « Tecdis », destiné à l'Institut professionnel hôtelier régional de Châtillon.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
L'Exécutif a établi les critères de répartition de la somme résiduelle inscrite au fonds destiné au financement des AIAT de la Vallée d'Aoste et a accordé à celles-ci des subventions au titre de leurs activités 2008 ; une dépense de 444.000 euros a été engagée à cet effet.
Une subvention de 3.500 euros a été accordée à l'« Association Triathlon club Courmayeur » en vue de l'organisation de l'événement « Nuit blanche pour le sport », qui aura lieu, le 21 juin et le 18 août prochain, à Morgex et à Pré-Saint-Didier.
Enfin, le Gouvernement a octroyé des aides en capital d'un montant de 146.935 euros en faveur de 22 entreprises commerciales, suite aux demandes présentées selon la procédure d'instruction automatique.

NOUVELLES EN BREF

ARPA: les orientations programmatiques

Le Gouvernement régional, sur proposition de l'Assesseur au Territoire, à l'Environnement et aux Ouvrages publics a récemment approuvé les orientations programmatiques pour le triennat 2008/2010 dont la réalisation est confiée à l'ARPA Vallée d'Aoste, en tant qu'organisme instrumental de la Région. Le Gouvernement régional avait constitué un groupe spécifique parmi différents Assessorats, comprenant aussi l'Agence Usl, en plus de l'ARPA, pour définir les orientations programmatiques qui doivent permettre : d'organiser l'activité institutionnelle de l'ARPA Vallée d'Aoste afin de déterminer l'entité et la typologie des prestations demandées à l'ARPA de la Région dans le déroulement des tâches qui lui sont attribuées par la loi en matière d'environnement; de disposer d'un instrument de surveillance ultérieur et de contrôle sur l'activité de l'ARPA; de permettre à l'ARPA de programmer son propre travail, de mieux organiser sa propre structure et de quantifier les ressources économiques disponibles. Les orientations ont été fixées sur la base du fait que pendant les dernières années, on a assisté à une évolution face à l'environnement à la fois d'un point de vue social, en fonction de l'augmentation de la demande de meilleure qualité de la vie et d'une plus grande sécurité, et d'un point de vue économique, en rapport à l'augmentation de la compétitivité des systèmes territoriaux et des secteurs de production.

Inscriptions dans les listes de soutien scolaire

L'Assessorat de l'Education et de la Culture informe que suite aux notes ministérielles, la Surintendance aux Ecoles a publié la circulaire prot. n° 23795 du 4 juin 2008 portant dispositions ayant pour but l'obtention du diplôme de spécialisation pour le soutien scolaire acquis par le personnel non inscrit sous réserve dans les listes de soutien scolaire relatives aux classements déjà permanents du personnel enseignant. L'inscription dans les listes peut être demandée par les candidats qui ont obtenu le diplôme de spécialisation avant le 30 juin 2008 et qui sont inscrits à plein titre dans les classements jusqu'à épuisement des places communes des écoles maternelles ou des écoles primaires ou pour les classes de concours des écoles secondaires pour les années scolaires 2007/2008 et 2008/2009, ou bien qui ont demandé l'inscription à plein titre dans les susdits classements pour le classement d'une place commune ou classe de concours pour l'année scolaire 2008/2009. L'inscription à plein titre dans les susdites listes doit être faite exclusivement à travers la présentation du formulaire d'inscription qui se trouve au Bureau des Relations Publiques de la Région Vallée d'Aoste. Les demandes devront parvenir par lettre recommandée avec accusé de réception à la Surintendance aux Ecoles de la Vallée d'Aoste, 1, place Deffeyes ou bien être remises en main propre au Bureau des Relations Publiques-URP Vallée d'Aoste, au rez-de-chaussée du Palais régional, jusqu'au 30 juin prochain, délai de rigueur.
Pour tout autre renseignement, s'adresser à la Surintendance aux Ecoles, aux numéros de téléphone suivants: 0165/273283-3335-3380.

Nominations de compétence régionale: Réviseur unique du Secours Alpin Valdôtain

En application de la loi régionale n° 11 de 1997 et modifications successives, il sera possible de présenter sa candidature pour la place de Réviseur unique du Secours Alpin Valdôtain, jusqu'au vendredi 11 juillet prochain, délai de rigueur. La documentation et les formulaires sont à la disposition des personnes intéressées auprès du Bureau des nominations du Secrétariat du Gouvernement régional, au quatrième étage du Palais régional, à Aoste, (tél.: 0165/273834) et en ligne, sur le site www.regione.vda.it, dans la section «Amministrazione regionale >Nomine in scadenza».

L'Union Valdôtaine,
avec la section de Verrès et les sections voisines

a décidé d'acheter son siège de Verrès

Les inscrits et les sympathisants peuvent contribuer avec une souscription libre auprès de la section, du siège de Pont-Saint-Martin (tél.: 0125 1969000 - 320 6649160; e-mail: union.basval@fastwebnet.it) et du siège central

Voici la liste des souscripteurs:
Piero PROLA: 500,00 euros; Silvio PERRUCHON: 500,00 euros; Elio JANIN: 500,00 euros; Luigi MELLO SARTOR: 500,00 euros; Susy VALLINO: 225,00 euros; Silvio BEE: 600,00 euros; Marco FEY: 500,00 euros; Guido CESAL: 1.000,00 euros; Lino DHERIN: 500,00 euros; Teresa CHARLES: 1000,00 euros; Luigino DORIGO: 100,00 euros; le notaire, Maître Giovanni FAVRE a rédigé, sans frais, l'acte notarié; Piera SQUINOBAL: 250,00 euros; R.E.: 500,00 euros; Gualtiero NICCO: 250,00 euros; René PRADUROUX : 500,00 euros; N.N. : 250,00 euros; Robert VUILLERMIN: 100,00 euros ; Alberto CAVERI : 500,00 euros.

SUITE DE LA PAGE 1

Mauvais temps: la Vda reçoit cinq millions d'euros

risée par un autre rendez-vous important avec le président du Conseil des Ministres, Silvio Berlusconi. Une occasion de la part du Gouvernement italien de rencontrer, pour la première fois depuis la nouvelle Législature, les présidents des Régions et des Provinces autonomes et que Caveri a ainsi commenté: «*Je pense que le jugement à l'égard de la rencontre avec le président Berlusconi doit être, pour le moment, suspendu. Ce sera la tâche du prochain Gouvernement régional de comprendre comment agir, surtout dans le domaine du fédéralisme fiscal, en vue du «Document de programmation économique financière», qui donnera les lignes directrices pour la «Finanziaria» du prochain triennat».*

Avis aux destinataires

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à **Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.**

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.235191
Fax 0165.364289
e-mail : nouvelleditrice@tin.it
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Massimiliano RICCIO

Directeur adjoint
Lucien CAVERI

La page 4 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 - Fax 0165.36 00 14
CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS:
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 2 6,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Tersilla Gatto Chanu, une plume féconde

C. L.

Passionnée d'histoire et de traditions populaires, Tersilla Gatto Chanu est désormais l'un des auteurs les plus connus dans notre région. Plume féconde, elle a déjà publié de nombreux essais, romans, feuilletons radiophoniques, poèmes et histoires pour enfants.
Parmi ses derniers ouvrages en date, on peut citer les « Veglie d'antan » (Edizioni Servizi Editoriali, octobre 2007). Ces récits de veillée s'inscrivent dans le cadre d'un château de contes de fée et ils évoquent les plus belles légendes de la tradition valdôtaine, entre autres à l'aide de jeux et de devinettes. Au fil des deux cents et quelques pages qui composent ce volume, les lecteurs découvrent des contes de la Vallée du Lys, du Valtournenche, de la Vallée du Grand-Saint-Bernard, de Cogne, du Val Veny, ainsi que de plusieurs communes de la Vallée centrale. Le charme de ces récits valdôtains réside en partie dans le fait que l'on s'y retrouve un peu chez soi, car il s'agit souvent d'histoires semblables à d'autres que l'on connaît déjà.
Le lecteur prend cependant aussi plaisir à découvrir comment la tradition a traité la matière des contes dans les différentes zones de la Vallée.
Autrefois, ces histoires étaient transmises oralement, pendant les veillées.
Leur but était non seulement de distraire, mais également d'enseigner des valeurs et de fournir des modèles de comportement.
Il faut d'ailleurs souligner que les textes des « Veglie d'antan » sont rédigés de façon à se prêter à des lectures à plusieurs voix.
Cette particularité fait de ce petit recueil un instrument didactique susceptible de pénétrer avec succès dans nos écoles pour réchauffer notre Vallée, puisque – comme le disait Patrice de La Tour du Pin, que T. Gatto Chanu cite dans sa préface, – « *Tous les pays qui n'ont pas de légendes seront condamnés à mourir de froid* ».
L'enchantement est complété par les illustrations de Tiziana Fey, dont le style faussement naïf et plein d'humour s'adapte parfaitement au ton de ces récits de chez nous.
Ses dessins constituent un véritable régal pour les yeux et pour l'esprit. Ils illustraient déjà un volume précédent de la même collection, intitulé « Liguria fantasiosa », également signé T. Gatto Chanu.

Récemment, notre auteur a aussi publié « Piemonte fantasioso » (Edizioni Servizi Editoriali, collection « Tradizioni e Paesi », novembre 2007).
Cet autre recueil de légendes – joliment illustré, cette fois, par Maya Starr – compte vingt-cinq histoires des quatre coins du Piémont.
Ainsi que le signale T. Gatto Chanu dans son introduction, le point de départ des récits de cette région si proche de la nôtre sont souvent réalistes : il s'agit, par exemple, de situations où la misère et le manque de travail obligent les paysans à recourir à des expédients.
Cela mis à part, ainsi que cela a été souligné par le chercheur Vladimir Propp, les récits fantastiques s'articulent sur la base de catégories conceptuelles semblables et suivent un schéma morphologique constant. Les personnages sont liés à des rôles fixes et certains passages apparaissent comme obligés, entre autres la situation initiale de crise et sa résolution finale. La variété découle alors des différentes possibilités d'expression et de combinaison d'éléments récurrents pratiquement universels.
Dans ce cas aussi, la narration de Tersilla Gatto Chanu a su conserver le ton et le rythme des conteurs d'antan.
Si le lecteur se laisse prendre au jeu, il entendra la voix du narrateur résonner dans sa tête, lui conter l'amour éternel, capable de surmonter toutes les épreuves, lui faire l'éloge du courage, de la loyauté, de la gentillesse ou de l'astuce… Chacune des histoires s'achève sur un clin d'œil de l'auteur : une maxime ou quelques vers teintés d'ironie pour refermer la parenthèse de la narration et revenir à la réalité le sourire aux lèvres.

En collaboration avec l'Institut Agricole d'Aoste

« A scuola di Vitæ » : le nouveau documentaire de Joseph Péaquin

Le nouveau documentaire de Joseph Péaquin intitulé « *A scuola di Vitæ* » a été présenté, le 5 juin dernier, au Théâtre de la Ville d'Aoste. Il s'agit d'un travail qui a été possible grâce à la collaboration de l'Institut Agricole d'Aoste et réalisé sur un an, dont 10 mois de tournage.
Le documentaire nous décrit la vie de Luciano, un enseignant de viticulture de montagne de l'Institut Agricole Régional de notre ville qui, avec passion et générosité, accompagne André, Hervé, Katiuscia et tous les garçons de la IV[ème] classe, à comprendre la vigne, ses exigences et à réfléchir sur la qualité du vin.
Une histoire, étalée sur 12 mois, à travers laquelle sont décrits les différents aspects de la vie quotidienne: les heures consacrées aux études et aux vacances, les premières expériences sentimentales et de travail pour enfin laisser la place aux pensées liées au futur et à l'insouciance juvénile.
Un travail qui a été apprécié par l'assesseur à l'Education et à la Culture, Laurent Viérin qui a souligné que: *«Nous avons tous lu 'Entre les murs', le document-fiction sur l'école qui a été primé avec la « Palme d'Or » lors du dernier « Festival de Cannes ».*
Cela nous fait comprendre combien le domaine de l'enseignement est important. Le documentaire de Joseph Péaquin nous invite à un « travelling » subjectif de la durée d'une année, qui nous plonge dans le monde de la vigne, de la formation à la viticulture et dans la vie des garçons et des filles de l'Institut Agricole Régional avec un regard humain et vrai ».
Le documentaire, qui a été tourné entièrement en « prise directe » sans l'usage de commentaires et de musiques, a été produit par la « Docfilm » et sera prochainement retransmis sur la chaîne télévisée nationale « Sat 2000 ».
Réalisateur, caméraman et producteur de cette réalisation, Joseph Péaquin est né, à Avignon, le 31 juillet 1971.
Après une Maîtrise de Sciences et Techniques de Communication Audiovisuelle à l'Université de Grenoble et après quelques expériences professionnelles, à Paris et à Turin, il s'établit dans notre Région où il se consacre exclusivement à la réalisation de films documentaires.
En 1997, il réalise son premier film documentaire « *Paris, Val d'Aoste* » sur l'émigration valdôtaine à Paris.
Le film est acheté par la « *Vidéothèque de Paris* » et diffusé sur Planète France et Planète Italia. En 2000, « *D'ici et d'ailleurs* », une saison dans un alpage du Val d'Aoste est sélectionné dans de nombreux festivals et primé en 2000 au « 4[ème] Festival Pastoralisme et Grands Espaces », en France et au « 31[ème] Festival du Film Alpin des Diablerets », en Suisse. Le film est diffusé par la « Télévision Suisse Romande » et « RAISAT ».
Depuis, il a réalisé 18 documentaires sélectionnés dans plusieurs festivals italiens et étrangers. En 2003, il fonde sa société « Docfilm », spécialisée dans la réalisation et la production de films documentaires. En 2006, il est caméraman du réalisateur Lech Kowalski, à New York. En 2006, le *documentaire «Il était une fois… les délices du petit monde»* est sélectionné au «59[ème] Festival International de Locarno» et en 2007, il est primé au «55[ème] Festival de la Montagne de Trento».

A Verrès, du 20 juin au 20 juillet

« Paysages valdôtains - Rivedere la Valle d'Aosta nei quadri dell'800 e del 900 »

Un parcours inédit à la découverte de la Vallée d'Aoste nous est proposé par l'exposition intitulée « *Paysages valdôtains - Rivedere la Valle d'Aosta nei quadri dell'800 e del 900* » qui sera inaugurée, le 19 juin prochain, à 18h30, dans la salle d'exposition « La Murasse », à Verrès et en présence, également, du groupe historique « La Famille des Challant ».
L'initiative, organisée par la commune de Verrès et réalisée par Pierino Daudry, est caractérisée par une série de tableaux, de dessins et d'aquarelles représentant notre Région, réalisés à partir de 1800 jusqu'à 1980.
Un travelling qui nous conduit du Mont-Blanc jusqu'à Pont-Saint-Martin, à travers les paysages de nombreux artistes tels que Roda, Campagnari, Vellan et Musso (…).
Une exposition qui naît aussi grâce à la découverte de plusieurs peintures de Tonino Brosio, dont le mérite est de sortir « des sentiers battus » pour emboucher les muletiers, les chemins de traverse, en nous faisant ainsi cadeau de paysages qui ont aujourd'hui disparu et qui sont très bien représentés dans les peintures « Tempo di neve a Ollomont », « Bourg de Gimillian » et « Neve ad Ozein ». Une série donc d'endroits inédits, inconnus et fascinants de notre Vallée que le public pourra admirer du 20 juin au 20 juillet, de 9h30 à 12h30 et de 15h30 à 18h30, dans la salle d'exposition « La Murasse ».

Chansons dédiées à Saint-Anselme

Après l'initiative « *Nel nido delle canzoni… una giostra di suoni per bimbi* » les chorales des oratoires de Saint-Anselme (Aoste) et de Saint-Christophe viennent d'enregistrer un nouvel album, intitulé *« Uniti intorno a Te »*, consacré à l'image de Saint-Anselme d'Aoste.
Le CD est composé de dix-sept chansons, en version rock, relatant des épisodes de la vie du saint et de ses profondes pensées, en plus d'une Messe chantée faite d'hymnes joyeux interprétés par des voix d'enfants et d'adolescents; ce CD a été réalisé en collaboration avec le Diocèse d'Aoste et grâce à la contribution de la Région à l'occasion du neuvième centenaire de la mort de Saint-Anselme.
Les chants sont composés et mis en musique par des artistes valdôtains.

Les séances du Conseil peuvent être suivies en directe ou enregistrées sur le site http://www.consiglio.regione.vda.it/banche_dati/video_on_demand_f.asp?tipo=1&pagina=1

Développement du ski nordique en Vallée d'Aoste

Récemment, le Conseil de la Vallée a approuvé une loi, par 23 voix favorables et 2 abstentions, concernant des interventions régionales pour le développement du ski nordique.
Examinons ensemble quelques articles de cette loi.

Article 1: en considération de l'importance que la pratique du ski nordique revêt pour la Vallée d'Aoste tant du point de vue sportif que touristique, la Région réglemente, par la présente loi, la l'attribution d'aides en compte capital pour la réalisation d'interventions destinées à améliorer le tracé des pistes pour la pratique du ski nordique.

Article 2 : les aides sont attribuées aux sujets, publics ou privés, gérant des pistes pour le ski nordique situées sur le territoire valdôtain.

Article 3 : les aides sont attribuées pour les interventions suivantes :

a) la réalisation et l'ajustement des tracés ;
b) l'achat et l'installation de systèmes d'enneigement programmé pour les pistes ;
c) l'achat de signalétique ;
d) l'achat de bulldozer et de motoneiges, même d'occasion.

Les dépenses admissibles pour la réalisation des interventions relatives à l'alinéa 1, lettre a) et b) comprennent les travaux de construction, y compris les installations techniques, les dépenses de projet, de devis, de direction des travaux et d'essai.

Article 4 : les aides sont attribuées au maximum à 80% de la dépense admissible, dans le respect de la règle des aides nationales en régime *de minimis*, aux sens de la normative communautaire en vigueur.

Article 5 : les demandes d'attribution des aides doivent être présentées à la structure régionale compétente en matière de pistes de ski avant le 31 mars de chaque année. Les demandes doivent être rédigées sur base des formulaires prévus à cet effet par la structure compétente et accompagnées de la documentation nécessaire.

Article 9 : les bénéficiaires des aides sont tenus, sauf autorisation délibérée par le Gouvernement régional, de ne pas céder les biens financés pendant les périodes suivantes, à partir de la date de réalisation des interventions :

a) cinq ans pour les biens meubles;
b) dix ans pour les biens immobiliers et les installations.

Article 11 : la structure compétente effectue les contrôles sur les interventions faisant l'objet d'une aide et sur la destination des facilités accordées ; les bénéficiaires doivent permettre l'accès aux lieux et à la documentation nécessaire afin de permettre les vérifications.
En cas d'irrégularité, la structure compétente établit la suspension des sommes à attribuer et procède, si nécessaire, à la révocation et à la récupération des sommes déjà attribuées.

Article 13 : la loi régionale n°45 du 31 décembre 1999 (Nouvelles normes en matière d'attribution d'aides pour la manutention et la gestion de pistes pour le ski de fond) est abrogée.

Article 14 : la somme totale dérivant de l'application de la présente loi est déterminée à 800.000 euros annuels à partir de l'année 2008.

Pro Natura : 60ème anniversaire

Ce samedi 14 juin, au Château de Sarre, se tiendra la célébration du 60ème anniversaire de la Fédération Pro Natura. L'événement aura lieu avec la collaboration du Conseil de la Vallée, du Parc national du Grand-Paradis et du COBAT. Prendront part à la cérémonie, qui débutera à 9h30 et qui sera coordonnée par le journaliste Federico Fazzuoli, le Président du Conseil de la Vallée, Ego Perron, le Président et le Directeur du Parc national du Grand-Paradis, Giovanni Picco et Michele Ottino, le Président du COBAT, Giancarlo Morandi, le Secrétaire général et le Président de la Fédération Pro Natura, Corrado Maria Daclon et Walter Giuliano, le Président de l'Association Keep It Wild, Enrico Coletti, le Directeur européen de l'UNEP (United Nations Environment Programme), Christophe Bouvier, le Directeur pour les zones protégées de l'IUCN (International Union for Conservation of Nature), David Sheppard, le Directeur pour la conservation de la Fondation PAN Parks, Vlado Vancura.

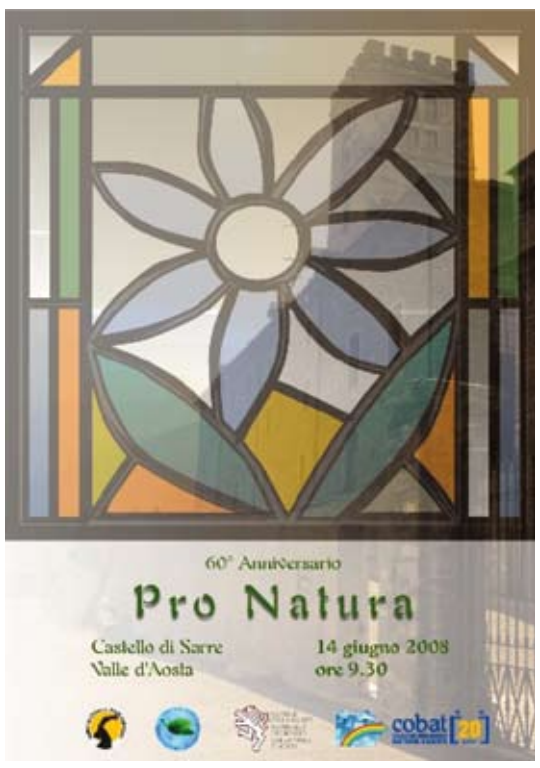

NOS LECTEURS RÉAGISSENT...

Chères lectrices, chers lecteurs,
Chaque semaine, vous lisez sur cette page un compte rendu de l'activité du Groupe Union Valdôtaine au sein du Conseil de la Vallée.
Notre principale préoccupation est de vous informer de manière claire et précise du travail que nous, Conseillers de l'Union Valdôtaine, faisons chaque jour avec passion et sérieux. C'est pourquoi nous vous invitons à nous écrire afin de nous faire part de vos réactions: demande de précisions concernant un projet de loi, une motion, une résolution ou concernant l'activité des Commissions; manifestation de votre satisfaction ou de votre perplexité quant à un thème abordé lors d'une séance du Conseil de la Vallée. N'hésitez donc pas à nous écrire et nous vous répondrons (**dans la rubrique «Nos lecteurs réagissent…»**), autant que faire se peut, dans les plus brefs délais.

Adressez votre courrier à l'adresse suivante:
Nouvelle Editrice Le Peuple- Rubrique «Nos lecteurs réagissent…»
16, Localité Grand Chemin - 11020 Saint-Christophe
ou par fax au 0165-261469

En bref…

Ce vendredi 13 juin prochain, à 18 heures, dans la petite salle des manifestations du Palais régional, le Président du Conseil de la Vallée, Ego Perron, et les membres du Bureau de Présidence présenteront les activités réalisées au cours de la XIIème Législature.
Les moments les plus significatifs de cette Législature du point de vue administratif, politique et culturel seront illustrés au cours de la rencontre.

XVème Mémorial Attilio Rolando

Les 30, 31 mai et 1er juin derniers, s'est déroulé -au complexe sportif de Fénis- le XVème Mémorial Attilio Rolando, organisé en souvenir du Conseiller régional Attilio Rolando disparu le 8 novembre 1991. 12 équipe ont participé à ce tournoi de football, réparties comme suit : Cadets : Fenusma, Charvensod/Aoste, Mont-Cervin, Aymavilles/Gressan, Casale calcio, Courmayeur ; Vétérans : Chambave, Quart, Grand-Combin, Fenusma, Clouange, Sarre.
Voici les classements :

Vétérans

1. Grand-Combin
2. Sarre
3. Chambave
4. Clouange
5. Fenusma
6. Quart

Cadets

1. Aymavilles/Gressan
2. Mont-Cervin
3. Courmayeur
4. Fenusme
5. Casale calcio
6. Charvensod/Aoste

A Montjovet

Fête de fin d'année scolaire pour les écoles valdôtaines

La fin de l'année scolaire arrive et, pour l'occasion, la commune de Montjovet a organisé la manifestation «*Quando il divertimento e la didattica si incontrano*» qui s'est déroulée, le 3 juin dernier, au lieu-dit Guaz. «*Une occasion* – a expliqué l'assesseur régional à l'Education et à la Culture Laurent Viérin – *pour faire le point, avec les élèves, les enseignants, les dirigeants et les administrateurs locaux, d'une année scolaire qui a été sereine, positive et qui a été marquée par une nouvelle et importante collaboration entre l'Assessorat régional, les opérateurs des écoles, les familles et les organismes locaux*». «*Le choix de réaliser la manifestation dans cette Commune* – a conclu Viérin – *exprime le désir de valoriser nos petites écoles et nos communes qui investissent leurs énergies, en reconnaissant ainsi leur valeur culturelle et de promotion sociale*». Une journée riche d'événements dédiée aux activités traditionnelles de vannerie et de gravure, aux sports «de nohtra tera» et qui a vu également la collaboration du Corps forestier, des Sapeurs-pompiers volontaires et des Bénévoles du secours. Une occasion aussi pour rappeler l'importance du modèle scolaire valdôtain fondé sur les langues et sur la spécificité culturelle de notre Région et pour valoriser aussi le travail des enseignants et des dirigeants engagés dans ces processus. Une année scolaire, celle de 2007/2008, qui a commencé avec environ 17.000 étudiants et 2.300 professeurs parmi lesquels 369 pour les écoles maternelles, 690 pour les écoles primaires, 510 pour les écoles secondaires du premier degré et 606 dans celles du deuxième degré. Par contre, les enseignants de religion et ceux qui suivent les élèves qui étudient auprès du pensionnat régional «Federico Chabod» étaient au total 99. A partir de l'année prochaine, à contre courant par rapport à la gestion de l'Education nationale, les professeurs augmenteront de 72 unités et de plus l'enseignement et la pratique de la musique seront introduits dans les écoles avec des leçons de pratique instrumentale individuelle ou par petits groupes, de musique d'ensemble, de solfège et de lecture de la musique.

Viérin: «Encourager les lieux de l'enseignement»

Plus de 8000 élèves participent aux activités du MAR

Durant l'année scolaire 2007/2008 plus de 8000 élèves ont participé aux activités didactiques organisées par le Musée Archéologique Régional (MAR) d'après les informations divulguées sur «P@trimoine» la lettre d'information de l'Assessorat de l'Education et de la Culture, rédigée par l'Agence Avi Presse.
L'assesseur à l'Education et à la Culture, Laurent Viérin, satisfait du bilan des activités qui ont été proposées cette année, souligne par la même occasion que «*si par le passé, la formation des élèves était donnée uniquement à l'intérieur des murs scolaires, aujourd'hui l'enseignement sort souvent de l'école pour se déplacer sur le territoire. Le musée, le parc, la ferme sont devenus également des " lieux de l'enseignement "*».
Le MAR, à travers le Bureau didactique et valorisation de la Surintendance aux Biens et aux Activités culturels a mis en place une série de laboratoires didactiques, conçue pour rendre réel et tangible l'histoire étudiée dans les livres. «*Le Musée* – souligne l'assesseur – *propose un parcours thématique et chronologique, entre la période antique du Mésolithique (7000-6000 av. J.-C.) et le VII*ème *siècle ap. J.-C., documenté par de riches collections de pièces, outils personnels et ouvrages, fruits de la recherche conduite par le Service des Biens Archéologiques de la Région*».
«*Le MAR devient donc* – conclut Laurent Viérin – *le lieu par excellence où l'histoire reprend vie, et c'est une histoire dont le protagoniste est, comme cela doit être, l'Homme, avec ses conquêtes dans le temps et dans l'espace*».
Les propositions didactiques du Musée Archéologique Régional se basent sur une approche éducative mixte: formation en amphi et visites/expériences à l'intérieur du Musée et sur les sites archéologiques et les monuments de la Vallée d'Aoste.
L'offre didactique reste la même chaque année alors que le thème à approfondir change annuellement.
L'année prochaine, les laboratoires concentreront l'attention sur l'évènement clou que le MAR a prévu pour la prochaine saison s'agissant de l'exposition *«Agli Dei mani. Da una necropoli di Augusta Pretoria»,* avec un approfondissement sur les rituels de l'Antiquité à travers la reconstruction d'un parcours d'outre-tombe.
Ces laboratoires seront, pour les jeunes, l'occasion de réfléchir sur le thème de la mort, sur les rêves et sur les peurs que celle-ci peut engendrer».

Dans les écoles à partir de l'automne prochain

Projet alimentaire «Caseus Montanus»

L'importance de se nourrir de façon saine et de faire connaître les produits culinaires valdôtains aux enfants des écoles de notre Région sera le message parmi tant d'autres de la deuxième édition du projet *«Mangiare meglio, mangiare sano, mangiare valdostano».*
Une initiative proposée par l'«Association Caseus Montanus» et qui sera réalisée à partir de l'automne prochain.
«*Notre Région* – explique Gerardo Beneyton, président du "Centre international pour la recherche et la valorisation de l'agroalimentaire de montagne" *– peut compter sur un patrimoine agroalimentaire de grande valeur, sur des produits de très haute qualité et sur des anciennes traditions, liées à la culture et à l'identité de notre territoire.*
Nous sommes en train de travailler afin que les nouvelles générations puissent également acquérir la pleine conscience de combien il est important de posséder et de sauvegarder une richesse semblable».
Un projet, qui a commencé l'année dernière en collaboration avec l'assesseur à l'Education et à la Culture Laurent Viérin et auquel ont pris part 450 élèves des 23 classes des écoles élémentaires en représentation des 13 établissements.
Les élèves ont participé aux laboratoires alimentaires et à des petites leçons pratiques sur la manière de fabriquer les pâtes, le fromage et les autres aliments.
«*Notre désir* – a conclu Beneyton *– est que l'adhésion à ce projet soit plus grande par rapport à l'année dernière car pour cette nouvelle édition, nous voulons insérer une série de rendez-vous articulés sur plusieurs jours*».

alla detrazione del 55% ci pensiamo noi!
tecnoserramenti
SERRAMENTI - PORTE
Via Roma, 7 - Aosta
Tel. 0165 31011 - Fax 0165 40206
Fabrizio Cerise Tel. 335 6122948
tecnoserramentiaosta@tin.it

Fornitura
e posa in opera di:
serramenti esterni
porte interne
portoncini
Preventivi gratuiti
Possibilità di sostituzione
senza opere murarie
beneficiando del
contributo regionale per il
contenimento energetico
GAROFOLI GROUP
GAROFOLI Sidea
MUSUMECI S.P.A.

Nouvelles des communes de la VdA

Saint-Christophe : 19 points abordés durant l'Assemblée

Le conseil communal de Saint-Christophe s'est réuni, le 29 mai dernier, avec à l'ordre du jour 19 points abordés durant l'Assemblée, présidée par le maire François Desandré.
En premier lieu, la mise à jour du règlement pour l'utilisation de la structure communale au lieu-dit Croux, a été votée à l'unanimité après un amendement proposé par le maire et accepté par les requérants.
De manière synthétique, le règlement sera repris en main quand une variante pour l'ajustement du Plan Régulateur communal au PTP sera approuvée.
Une attention particulière a été portée sur l'illumination publique aux lieux-dits Cort Dessus et Parleaz, ainsi que les réponses aux problèmes de manutention, de nettoyage et de surveillance de l'espace vert du Croux.
Un autre point important concernant la réalisation des travaux de restructuration des écoles du Bret a été abordé par l'assesseur à l'Education Silvia Blanc qui a garanti que les écoles seront ouvertes à partir de la prochaine année scolaire. Une motion concernant le développement des passages piétonniers le long de la rue communale Croix-Noire a été également approuvée à l'unanimité, ainsi que le contrôle des centres historiques. En effet, une demande de modification de la classification de la route qui passe par le centre habité de Veynes a été présentée afin de réduire le passage des non-résidents et de la présence de motos, quad et aussi VTV qui transitent et qui sont en excès de vitesse, pour rejoindre les autres routes.
L'intention de l'administration est de transformer le centre de Veynes comme Zone à Trafic Limité, en impliquant la police locale pour intensifier les contrôles.
Enfin, le compte-rendu de l'exercice financier 2007 a été approuvé et prévoit un bénéfice de 572 mille euros. Le budget a respecté le pacte de stabilité et a enregistré une réduction des dépenses de 1,75%. L'évaluation des entrées s'élève à 94,80% par rapport à la totalité, alors que les dépenses atteignent 91,01% par rapport aux prévisions. Concernant encore le budget, des investissements équilibrés, entre actif et passif, ont été présentés pour un montant de 354 mille euros avec la répartition suivante: 100 mille euros pour l'achat d'équipements de structures scolaires pour la restructuration des écoles de Bret ajouté à 87 mille euros pour la mise à norme des barrières architecturales et anti-incendies. Soixante mille euros ont été débloqués pour la réalisation d'une œuvre artistique au rond-point du Château d'Entrèves, 50 mille euros pour la restructuration de la ferme Rosset et 45 mille euros en faveur du développement rural avec des interventions pour l'irrigation et la restructuration des villages.

Introd : réalisation d'une place en l'honneur des papes Jean-Paul II et Benoît XVI

Une petite place appelée «plahetta di Sén-Pee» ou «place des Saint-Pères» a été réalisée dans le vieux bourg d'Introd, près du musée dédié à Karol Wojtyla, en l'honneur des deux Papes Jean-Paul II et Benoît XVI, qui ont choisi cette localité comme résidence de vacances. La place, réalisée par Michel Chabod et Daniele Monaya, a coûté 200 mille euros et a demandé huit mois de travail.
De forme tout à fait circulaire, elle se compose d'une espèce d'autel, d'une fontaine, de platebandes et de quelques bancs.
«*Il s'agit d'une réalisation* – a souligné le maire Osvaldo Naudin – *qui pourra être utile à notre communauté et aux touristes, à l'occasion de cérémonies religieuses se tenant en plein air*».

Nus : l'assesseur Bortoli démissionne

Un Conseil communal rapide pour les administrateurs de Nus qui se sont réunis, dans la matinée du mercredi 4 juin dernier, pour discuter et approuver quatre points à l'ordre du jour.
Après l'approbation des procès-verbaux de la séance précédente du 9 mai dernier, le maire Gian Marco Grange a pris la parole pour annoncer la démission de l'assesseur Gino Bortoli, qui restera à l'intérieur de l'Administration comme simple conseiller.
La nomination du nouvel assesseur et la répartition des délégations, de compétence du premier citoyen, seront officialisées lors du prochain Conseil communal.
Lors de la séance, une ébauche d'accord pour le projet préliminaire du parcours intercommunal de VTT qui reliera Aoste à Cervinia a été approuvée ainsi que celle concernant le nouveau Statut de la «Fondation Clément Fillietroz», organisme qui gère l'«Observatoire Astronomique de Saint-Barthélemy».
Dans le nouveau document, les finalités de cette «Onlus» sont spécifiées de façon plus claire et prévoient également que les particuliers puissent y adhérer.
Actuellement, la fondation a, parmi ses associés, l'Administration régionale, la Communauté de Montagne Mont-Emilius et la commune de Nus.
Le dernier point abordé a concerné la diminution des charges au Conseil d'Administration qui passent de sept à cinq personnes, tandis qu'il y aura un seul réviseur aux comptes par rapport aux trois précédents.

Issime : 4 millions pour la nouvelle école

Le nouveau bâtiment scolaire, prenant la place des anciennes écoles maternelles, sera doté de cinq salles de classe au premier étage, d'une cantine au rez-de-chaussée, d'une bibliothèque, d'un espace de jeux sous le toit et d'une salle de gym.
Au sous-sol seront garés les véhicules appartenant à la municipalité.
La convention situant les écoles maternelles, à Gaby, et les écoles élémentaires, à Issime, a été aussi renouvelée jusqu'en 2009.
«*Cet accord profite aux citoyens car les villages sont limitrophes et la démographie des deux communes est en croissance. En 2010, les élèves des écoles primaires seront en tout 41* – souligne le maire Christian Linty.
Il sera donc nécessaire d'organiser des structures provisoires, contrôlées par le Celva et la Protection Civile, jusqu'à la fin des travaux».

Charvensod : aménagement des rues Roulaz et Château-Massous

Le conseil communal de Charvensod s'est réuni, avec une séance extraordinaire, le 4 juin dernier, pour discuter 17 points à l'ordre du jour.
Lors des travaux, la première variation au budget de prévision 2008, qui prévoit un plus grand nombre d'entrées qui vont donc égaliser les dépenses, a été approuvée pour un montant de 782 mille euros, portant ainsi le bilan au chiffre de 6.237.938 euros.
L'Assemblée a aussi donné son feu vert aux modifications des règlementations concernant l'organisation du détachement des Sapeurs-Pompiers volontaires, des entrées communales et de la remise du matériel inerte auprès de la décharge communale.
Sans aucune objection, le Conseil a aussi approuvé deux initiatives: la convention avec la Communauté de Montagne Mont-Emilius, qui prévoit l'engagement d'un certain nombre d'équipes de travailleurs «socialmente utili» sur les 10 communes communautaires et le «Piano colore comunale», un instrument important qui établit les critères d'intervention sur les façades des immeubles. Le reclassement de la place située près de la paroisse «Santa Colomba» et l'aménagement de la route communale de Roulaz, qui sera davantage sécurisée et élargie pour un coût de 590 mille euros, ont été approuvés.
De plus, la Majorité a été favorable au départ des travaux pour la réalisation d'une crèche consortium et d'un parking en plus de l'élargissement de la route communale du Château-Massou par les équipes de l'Assessorat régional aux Ouvrages publics. La réunion s'est terminée avec l'approbation des travaux de requalification environnementale de la viabilité le long de la route régionale qui traverse l'agglomération de Plan Félinaz et du projet préliminaire, pour lesquels l'Administration régionale affectera 500 mille euros.
Enfin, un rond-point à la hauteur de l'accès au terrain de sport et une place dotée d'une fontaine, seront ensuite réalisés pour un coût total de 543 mille euros.

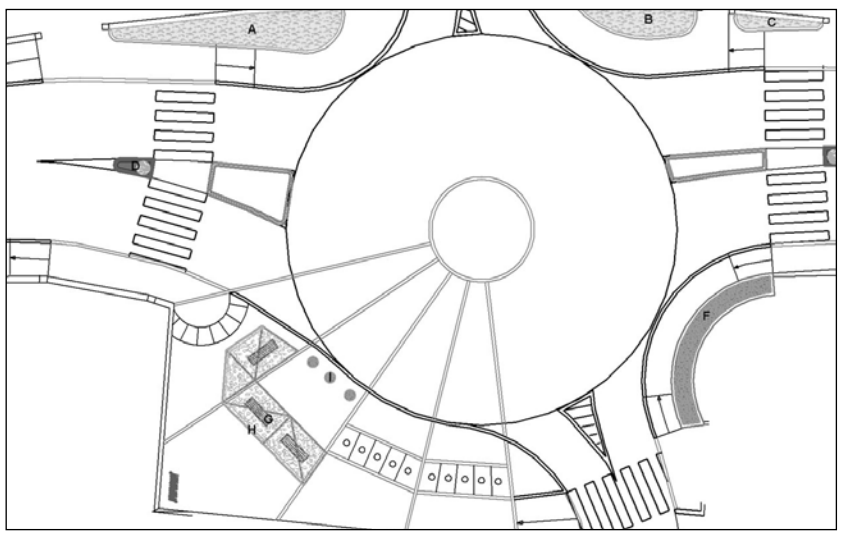

Le projet du rond-point et de la place à Plan Félinaz

TOUSCO S.r.l.
● Produzione
● Commercializzazione
● Qualitą
● Convenienza
Produzione tubi e raccordi in PVC e PE
● edilizia
● acquedotti
● irrigazione
● fognature
● impianti industriali

I tubi sono a norma Europea e marchio I.I.P.
CISQ IIP IQNet SINCERT SQP
Stabilimento e vendita ingrosso e privato
zona industriale
11020 DONNAS Aosta
Tel. 0125 80 65 01 R.A.
Fax 0125 80 51 18
Punto vendita
Via Baio, 10
10013 BORGOFRANCO D'IVREA Torino
Tel. 0125 75 12 46

194ème anniversaire de la fondation du Corps des Carabiniers

«Nei Secoli Fedele». Une Devise et une garantie

Antonio Vizzi

Le 5 juin dernier, jour des célébrations du 194ème anniversaire de la fondation des Carabiniers, le ciel fut clément. Les Valdôtains, les citadins d'Aoste, les autorités régionales et celles de la municipalité ont contribué, nombreux, à fêter la procession de drapeaux en offrant à la cérémonie un cadre d'effet et de couleurs. En attendant le début de la cérémonie, le présentateur a rappelé les origines du «Corps des Carabiniers du Roi», fondé, le 13 juillet 1814, par Vittorio Emanuele I: «*un Corpo di Militari per buona condotta e saviezza, distinti col nome di Corpo de "Carabinieri Reali"*…», en le caractérisant par une double fonction de défense militaire de l'Etat et de soutien de l'ordre et de la sécurité publics, octroyée à une organisation initiale… distribuée de manière capillaire sur tout le territoire et commandée par des maréchaux ou des brigadiers. De nos jours, les Carabiniers sont une réalité plus que consolidée: 5 commandants interrégionaux, 19 commandants de région, 102 commandants de provinces, 17 commandants de groupe, 535 commandants de groupe ou de compagnie, 30 sections de carabiniers, et, le point fort de l'organisation, environ 5.000 commandants de caserme, qui représentent un réseau important pour contrôler le territoire et protéger les citoyens jusque dans les villages les plus isolés de la haute montagne. «Des hommes», en première ligne aussi hors de nos frontières nationales pour des interventions humanitaires et de soutien pour la paix dans le monde, qui interviennent à la fois comme force militaire et force de police dans des opérations sous l'égide de l'ONU, de l'OTAN et de l'OSCE, sur la base d'accords multinationaux. Et depuis, après environ deux siècles d'histoire, les «Carabiniers» portent avec orgueil leur uniforme, pratiquement inchangé depuis sa création, en 1833. La «lucerna», le célèbre chapeau avec un panache, est le symbole le plus connu. Les plumes rouges et bleues, disposées en «saule pleureur», ornent également le bicorne des officiers. Les galons argentés indiquent l'armure scintillante ou la puissante cuirasse dont, à l'origine, ils étaient pourvus. Et encore, la passementerie, les aiguillettes, le «revers» rouge et le sabre rappellent les symboles qui caractérisaient depuis le début les privilèges accordés à ce «Corps». Pour la circonstance, les maires de la Région, qui ont chanté en chœur, l'hymne régional «Montagnes Valdôtaines», ont voulu participer à cette célébration pour rendre hommage aux jeunes Carabiniers de la Vallée d'Aoste, ainsi que les enfants de l'établissement San Francesco, les étudiants de l'Institut Professionnel hôtelier de Châtillon, et les nombreux «Carabiniers» à la retraite. Le colonel Di Vita, sincèrement ému par cet hommage, a synthétisé le travail des Carabiniers, en soulignant les résultats obtenus l'année dernière. «*Le nombre des délits poursuivis par les Carabiniers* – a dit Di Vita – *en Vallée d'Aoste est en baisse… Le fait d'être présent sur le territoire* – a ajouté le colonel – *est confirmé également par la forte croissance des patrouilles et des reconnaissances sur le terrain*» et d'ajouter «*aidez-nous à vous aider… J'écoute toujours avec une pointe de jalousie, votre bel hymne. Au total 98% des Carabiniers sur le territoire ne sont pas valdôtains alors si vous voulez nous aider à vous aider, faites-nous sentir que nous faisons partie de votre histoire, de vos traditions, de votre culture…*». La cérémonie s'est ensuite terminée dans les salles du Palais Roncas, siège du commandement des Carabiniers, à Aoste, place Roncas.

NAISSANCE

La section de l'Union Valdôtaine d'Arnad

a la joie d'annoncer la naissance de

Jacques JOLY

qui est venu s'unir à ses deux frères Stéphan et Jean-Marie pour réjouir davantage le foyer d'André, membre de la section, et de Fiorenza Durando.
La communauté unioniste d'Arnad présente ses plus vives félicitations aux heureux parents, ainsi que ses meilleurs vœux de bonheur et de prospérité au petit Jacques.

Messages de reconnaissance du Mouvement autonomiste jurassien et du P.A.T.T. suite à la victoire de l'UV aux élections régionales du 25 mai 2008

Monsieur le Président de l'Union valdôtaine,
Chers amis militants de l'autonomie valdôtaine,
Je tiens à vous faire part des félicitations chaleureuses du Mouvement autonomiste jurassien, et au-delà, de tous les patriotes engagés dans la défense de l'identité et de la souveraineté régionales. L'Union Valdôtaine apporte la preuve de l'immense confiance mise en elle par le peuple valdôtain. Personnellement, je suis fier d'avoir participé aux comices des peuples frères, la veille du scrutin. Par le présent message, je veux vous confirmer la solidité des liens qui nous unissent depuis la création de la Conférence des peuples de langue française en 1971. Jurassiens et Valdôtains ont toujours été main dans la main face aux défis de leur avenir commun, avenir inscrit dans celui de la communauté francophone internationale. J'ai connu beaucoup de dirigeants, et j'ai beaucoup d'amis valdôtains. Je connais leur fidélité, quel que soit leur résultat personnel, aux valeurs fondatrices du caractère et de l'appartenance culturelle du peuple valdôtain. Aujourd'hui, je tiens à leur rendre un vibrant hommage. Les Valdôtains restent un exemple pour nous, et nous savons qu'ils le demeureront toujours. Je suis si heureux d'appartenir à la confrérie des Amis de la Vallée d'Aoste et, à ce titre, d'arborer l'insigne qui me distingue en tant que tel! Merci, chers amis valdôtains, bon vent et bonne chance à vous dans la constitution des nouvelles autorités régionales, merci à ceux qui vous ont conduit jusqu'ici à bon port (je pense notamment à Luciano Caveri et à Ego Perron au niveau du Palais régional), merci à ceux qui reprendront la barre, et puisse chacun de vous jouir des satisfactions futures qui lui reviennent. Merci, M. le Président, du magnifique travail accompli, félicitations à vos organes dirigeants, et que vive l'amitié complice et militante qui unit le Jura et la Vallée d'Aoste!

Pierre-André Comte
Député, a. président du Parlement
Secrétaire général du Mouvement autonomiste jurassien (RJ-UJ)
et de la Conférence des peuples de langue française
Ami de la Vallée d'Aoste

* * * * *

Il P.A.T.T. esprime le proprie congratulazioni all'Union Valdôtaine per il brillante successo ottenuto alle elezioni regionali. Un risultato cosí netto premia evidentemente Il buon lavoro della Amministrazione uscente a guida autonomista e conferma la bontà della scelta a favore di una coalizione che prescinde dai partiti nazionali.
Mi auguro quindi che anche in futuro e grazie a questo successo sia possibile rafforzare la storica collaborazione fra i nostri partiti nel segno della difesa dei comuni valori dell'Autonomia.

Il segretario
Ugo Rossi

Ecole d'astronomie à Saint-Barthélemy

«Objectif planète Terre»

Du lundi 28 juillet au vendredi 1er août prochain se tiendra, à Lignan, (hameau de Nus) la traditionnelle Ecole estivale d'astronomie à Saint-Barthélemy. Ce cours est proposé grâce à la collaboration de la Commission Didactique de l'«Unione Astrofili Italiani» (UAI), l'Observatoire Astronomique de la région autonome Vallée d'Aoste et, cette année, pour la cinquième fois, avec la collaboration également de l'Assessorat de l'Education et de la Culture de la Vallée d'Aoste – Service de Soutien à l'Autonomie Scolaire de la Surintendance aux Ecoles, qui met à la disposition des enseignants valdôtains une contribution pour les frais d'inscription. L'école estivale a obtenu la reconnaissance ministérielle comme mise à jour professionnelle du personnel enseignant. Elle est adressée principalement aux enseignants, mais elle est ouverte à tous les amateurs. Le titre de cette édition «Objectif planète Terre» rappelle que 2008 est l'Année internationale de la planète Terre et que si, nous tous, nous savons que la Terre est une planète, tout le monde ne sait pas ce que cela implique surtout dans le contexte astronomique qui lui est propre: le système solaire. L'école estivale est organisée en monographies: chaque journée est consacrée à un thème particulier. Pour chaque sujet seront illustrées les dernières découvertes scientifiques et les expériences didactiques simples mais significatives que les enseignants des écoles secondaires de premier et de deuxième degré pourront proposer à nouveau en classe. Les rapporteurs sont des physiciens de l'OAVDA.
Des observations seront faites pendant trois soirées. Pour le service d'accueil s'adresser à l'Auberge de la Jeunesse, à l'Hôtel Cuney ou au Restaurant-Bar Saint-Barthélemy.
La dernière journée se terminera avec une excursion guidée à travers les sites géologiques de la Basse Vallée (Verrès, Issogne, Bard) et deux expositions au Fort de Bard intitulée *«Terra. Materia e simbolo. Arte, video e foto»* et au Musée des Alpes.
Les frais d'inscription s'élèvent à 200 euros + 20 euros pour les frais d'association à l'UAI.
Coût pour une simple journée monographique: 55 euros.
Pour tout autre renseignement s'adresser au Secrétariat de l'Observatoire Astronomique du lundi au vendredi, à l'exception des jours fériés, de 9h30-12h30 et de 13h30-15h00. Tél.: 0165/770050, fax 0165/770051, courriel : info@oavda.it, site web www.oavda.it.

Errata corrige

Dans le numéro 22 du Peuple Valdôtain, à cause d'une faute de mise en page, la lettre de Mme Teresa Charles intitulée «Merci, Füsten», rendant hommage, au nom de la section de Donnas, à M. Dalbard, décédé récemment, a été de manière erronée insérée dans « la Boîte aux lettres ». Les personnes concernées voudront bien nous en excuser.

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Donnas
a le chagrin
d'annoncer le décès de

Monsieur
Füsten DALBARD
âgé de 79 ans

La communauté unioniste de Donnas présente ses condoléances les plus sincères à tous ses parents et amis.

La section de l'Union Valdôtaine de Valtournenche
a la douleur
de faire part du décès de

Madame
Rosina REY
âgée de 102 ans
Nous présentons nos plus sincères condoléances à toute sa famille et, en particulier, à son neveu Massimo Chatrian, vice-Président de la section.

Les statistiques jusqu'en 2025 sont publiées sur le site de la Région

Les hypothèses de croissance de la population valdôtaine

Les Valdôtains sont sous la ligne de mire d'une étude fondée sur des statistiques, pour évaluer les changements et les évolutions de la population valdôtaine enregistrés dès maintenant et jusqu'en 2025, publiée sur le site de la Région www.regione.vda.it, et présentée par le Département des organismes locaux et les services de préfecture et de protection civile. Cette étude se fonde sur quatre hypothèses de croissance qui ont comme point de repère les chiffres obtenus de 1982 à 2007 avec une croissance de la population de 11,11%, et une croissance constante des plus de 64 ans (+62,64%), avec une légère majorité de femmes, alors qu'au contraire, la composante masculine de la population de 0 à 14 ans diminue moins (-17,60%) par rapport aux filles (-19,52%).
Les statistiques prévoient qu'au 1er janvier 2025, la population augmentera légèrement de 5,63% (131.845 unités), avec un transvasement significatif de la population enfantine (-28,18% de la population entre 0 et 14 ans) et de celle du troisième âge (+28,98 pour les plus de 64 ans); enfin, selon toute logique la croissance de la population comprise entre 15 et 64 ans sera de 5,27%.
Si l'on examine également les autres données fondées sur les trois autres modèles de calcul, nous pouvons noter une légère différence par rapport aux résultats précédents, alors que les chiffres des diverses classes d'âge sont cohérents, ainsi que la croissance de la population à savoir environ 135.000 unités.
Les différences les plus significatives se situent sur l'hypothèse de la diminution de la population de 0 à 14 ans (aux alentours de 14%), et sur la donnée concernant le pourcentage des plus de 64 ans (de 42 à 45%) plus élevée d'environ 15%.

Journée nationale du sport

Cette année 350 consultations au Centre de médecine sportive

A l'occasion de la Journée nationale du sport, le service de Médecine du sport, qui depuis une année a fourni 350 consultations sur des patients balayant tous les âges de 5 à 90 ans, en a profité pour faire le point de la situation.
Ce service est opérationnel au centre «palaindoor» d'Aoste et ouvert au public deux jours par semaine pour la remise des certificats d'aptitude sportive, pour des visites orthopédiques, pour des consultations diététiciennes et des techniques d'entraînement.
L'objectif est de pouvoir fournir, dans un futur proche, non seulement des certificats d'aptitude à l'activité sportive, mais aussi un service de réhabilitation.
Le service de médecine du sport veut également ouvrir ses portes aux handicapés, mais pour cela un équipement adéquat est nécessaire dont les coûts sont très onéreux.

Possibilité de renouveler son passeport aux bureaux de Poste

Dorénavant, le passeport pourra être demandé et renouvelé également auprès des bureaux de poste valdôtains sans devoir s'adresser à la Préfecture. L'importante nouveauté, surtout en vue des prochaines vacances estivales, est le fruit d'un accord signé entre le Ministre de l'Intérieur, les Postes italiennes et valdôtaines.
L'usager trouvera auprès des bureaux de poste, un kit spécifique contenant un formulaire pour la demande, un bulletin postal pour le payement du passeport et une enveloppe pour l'envoi ou le retrait du document.
De plus, ce dernier devra se présenter au guichet avec deux photos d'identité «formato tessera», avec la photocopie d'un papier d'identité et, enfin, avec le reçu télématique effectué dans les bureaux de tabac autorisés.
De plus, la personne intéressée pourra choisir de recevoir son passeport directement chez elle, grâce à la «Posta Assicurata» ou bien de le retirer au bureau postal où elle en aura fait la demande.
Et encore, il sera possible de demander l'inscription des enfants de moins de 16 ans, le duplicata du passeport et le prolongement de la date de validation.
Le service est disponible dans les 29 bureaux de poste régionaux disloqués sur tout le territoire.
Pour avoir des renseignements plus spécifiques, il est possible de se connecter au site www.poste.it ou d'appeler le numéro gratuit 803.160 pour avoir des indications sur les modalités et les coûts du service et pour vérifier la procédure de la demande.

Quatre communes adhèrent au projet

«Oasi»: la marque du tourisme écologique est née

« Oasi » est le nom de la première marque territoriale sur le tourisme de montagne écologique et facile d'accès. Le projet a été réalisé en Vallée d'Aoste et a déjà été expérimenté dans certaines communes de la Région. Le but, maintenant, est de l'étendre sur tout le territoire valdôtain et de l'exporter à l'intérieur de l'arc alpin. L'initiative - promue dans le cadre du projet «Montagne, Tourisme, Economie sociale et Emploi (Monteseo)» et financée par le programme «Equal » – est gérée par l' Organisme bilatéral du tourisme de la Vallée d'Aoste. Parmi les promoteurs figurent aussi la Région, le Centre de service du bénévolat, le Consortium des coopératives sociales Trait d'Union et la Fédération des Coopératives valdôtaines.
La marque, adressée aux communes, est caractérisée par 4 indicateurs: l'hospitalité, l'accessibilité, la sauvegarde de l'environnement et la rencontre. Sur la base d'une réglementation sera donc évaluée la présence et la qualité non seulement des services touristiques classiques mais également des conditions d'accès pour les handicapés, les personnes âgées outre aux opportunités de divertissement et de rencontre. Pour l'instant, les communes d'Ayas, Morgex, Saint-Marcel et Valsavarenche et celles faisant partie de la Communauté de Montagne Evançon ont adhéré à l'initiative. Dans un futur proche, un organisme de contrôle sera mis en place afin d'évaluer l'attribution de la marque aux communes qui en feront la demande et sa diffusion à l'intérieur et à l'extérieur de la Vallée d'Aoste.

LE CALEPIN

par Lucien Caveri www.caveri.it

Il est très intéressant de vérifier, même dans l'histoire de la famille de chacun de nous, l'existence de rapports de cause à effet, qui ont fait que les événements se soient déroulés d'une manière précise. Ainsi qu'un grain de sable dans l'engrainage d'une montre – qui bloque le fonctionnement, le ralentit ou l'accélère – il y a des faits qui ont une influence sur le futur.
Mon oncle Séverin rappelait avec ces mots dans un de ses livres les événements qui concernaient son grand-père Paolo (mon arrière grand-père) et son arrivée comme sous-préfet d'Aoste: « *Paul Caveri fut secrétaire au Ministère de l'Intérieur du Royaume de Sardaigne. Puis il fut sous-préfet à Bielle, où des troubles se produisirent alors, les premières luttes sociales. Paul Caveri appuya les instances des ouvriers.*
Cela déplut, et il dut quitter Bielle, pour être envoyé par punition à Aoste, car alors à Turin, comme à Rome plus tard, on disait: Buono per Aosta».
Il y a quelques temps j'ai trouvé le mémoire de maîtrise de M.me Arianna Michelini inscrite à la Facoltà di Lettere e Filosofia de l'Université de Florence sur l'histoire des mouvements syndicaux, qui explique mieux les événements.
Nous sommes aux débuts des luttes syndicales et le Ministre des Finances de l'Epoque, Quintino Sella, écrit le 31 décembre de 1862 au Ministre des Affaires intérieures Ubaldo Peruzzi, en décrivant les «*scioperi di operai che nocquero nel biellese alle fabbriche del Mandamento di Mosso*» où la famille Sella est propriétaire d'établissements textiles.
Une sorte de conflit d'intérêts! Sella s'en prend à mon arrière grand-père et il l'accuse de s'être mêlé des rapports entre les ouvriers et les propriétaires des usines en essayant de résoudre le conflit syndical. Sella demande de punir le sous-préfet à cause de son œuvre de médiation pour éviter que les textiles de Biella lisent l'intromission du gouvernement come un dommage pour leurs intérêts.
Paul Caveri est envoyé à Aoste et on constate – comme cela est observé par mon oncle Séverin – que dans l'Italie libérale et post unitaire il s'agissait d'une punition!
A remarquer également, l'auteur du mémoire l'explique très bien, que cette position initiale de Sella se modifia une dizaine d'années plus tard, lorsque il sollicita l'autorité politique pour trouver des formes de prévention et de résolution des grèves: mais entretemps mon arrière grand-père avait subi les conséquences qui ne furent pas aussi graves sur le plan personnel, puisque à Aoste il rencontra, il avait cinquante ans et il était veuf, sa jeune épouse, âgée de 24 ans, Herminie-Marie-Antoinette De La Pierre-Zumstein, de la branche des Danielsch.
Cette histoire familiale, un fait mineur dans l'ensemble de la grande histoire, est en tout cas un exemple de l'influence de ce grain de sable qui peut modifier considérablement l'avenir de chacun.